



CHARTRE RSE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

En tant qu'acteur du transport et de la logistique, nous avons un rôle important à jouer dans la transition vers un avenir durable.

Guidés par nos certifications ISO, nous sommes engagés dans l'amélioration continue, le respect des normes de qualité, de sécurité et de responsabilité environnementale. De même, nous plaçons l'innovation au cœur de nos actions pour développer des solutions toujours plus adaptées aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

Conscients de notre impact sur l'environnement, sur nos équipes et sur les parties prenantes, nous intégrons cette responsabilité sociétale au cœur de notre stratégie.

Notre démarche RSE repose sur trois piliers :

1. **Réduire notre empreinte carbone** grâce à des actions concrètes pour limiter l'impact environnemental de nos activités.
2. **Promouvoir des conditions de travail sûres et inclusives**, en plaçant le bien-être et la sécurité de nos collaborateurs au centre de nos priorités.
3. **Agir avec transparence et éthique**, pour instaurer une relation de confiance durable avec nos clients et partenaires.

Cette charte RSE reflète notre ambition d'avoir un impact positif et de contribuer, avec nos équipes et nos partenaires, à construire une supply chain plus verte et plus durable. Elle évoluera au fil des actions déjà en cours et de celles à venir, en restant alignée sur les besoins de demain.

Pour traduire ces engagements en actions concrètes, nous avons défini des priorités qui reflètent nos ambitions environnementales, sociales et éthiques.

1. 1. Réduire notre empreinte carbone

- **Bilan carbone scope 3** : Identifier et mesurer les émissions indirectes liées à nos activités pour mieux les réduire.
- **Rationaliser tous les déplacements de l'entreprise** : Optimiser les trajets des salariés, cadres et dirigeants pour diminuer l'impact environnemental.
- **Favoriser les circuits courts** : Privilégier des fournisseurs locaux pour réduire les émissions liées au transport.
- **Checklist de l'utilisateur responsable** : Sensibiliser à l'utilisation éco-responsable des équipements (extinction des appareils inutilisés, éclairage, etc.).
- **Charte numérique de l'entreprise** : Mettre en place des règles pour une infrastructure numérique éco-efficace et former les équipes aux usages responsables.

2. Promouvoir des conditions de travail sûres et inclusives

- **Favoriser la qualité de vie au travail (QVT)** : Mettre en œuvre des initiatives pour améliorer le bien-être, la sécurité et l'équilibre de vie des collaborateurs.
- **Accompagner les salariés dans leur parcours de carrière** : Soutenir le développement personnel et professionnel à travers la montée en compétences et la mobilité interne.

3. Agir avec transparence et éthique

- **Comparer les bonnes pratiques RSE du secteur avec celles de l'entreprise** : Identifier des axes d'amélioration en s'inspirant des standards du secteur et en assurant une communication claire sur nos progrès.